

Image not found or type unknown



probleme d assurance lors d un cambriolage

Par **kindimo**, le **01/11/2012** à **19:42**

bonjour j ai été victime le 16 décembre 2011 dans la nuit d un cambriolage dans une dépendance de la maison de mes parents mon matériel de musique a été vole, le lendemain j ai contacter la gendarmerie qui a constater une effraction(selon leur terme fracture d 1cm au niveau de la porte) quand l'expert de notre assurance est passé elle a juger qu il n y avait pas eu d effraction et qu'il n y aurais aucun remboursement et depuis je suis en litige avec eux il me dise que ce qu a constater la gendarmerie n est pas valable et que je dois faire une contre expertise a mes frais.

que puis je faire merci de bien vouloir m aider merci d'avance